

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
du 12 avril 2021







L'an **deux mil vingt et un**, le **douze avril** à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal régulièrement convoqué le 08 avril 2021, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes, sous la présidence de Danièle MARY, Maire.

Etaient présents : Mme Danièle MARY, M. Thomas JOUBERT, Mme Christine LA LOUZE, Mme Martine BOULAY, Mme Patricia GUÉRIN, M. Michaël PFEUFFER, M. Michel MARY, M. Alain GROSPIRON, Mme Frédérique PAGA-GUERRA, Mme Isabelle AMATO, Mme Sandrine POITRIMOL.

Absents excusés : M. Jean-Fred CROUZILLARD (pouvoir à Mme Danièle MARY), M. Kévin FOUQUET, M. Philippe ROUSSEL (pouvoir à M. Thomas JOUBERT) et Mme Pauline RENO (pouvoir à M. Michel MARY).

Secrétaire de séance : Mme Martine BOULAY.

Ordre du jour :

-  Approbation du compte-rendu du 15 mars 2021,
-  Station-service : budget primitif 2021,
-  Assainissement : budget primitif 2021,
-  Commune :
 - fiscalité : vote des taux 2021,
 - budget primitif 2021,
 - vote des subventions,
-  Logement 5 impasse de l'école : fixation montant loyer,
-  Informations et questions diverses.

1- Approbation du compte-rendu du 15 mars 2021 :

Sans observation, le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

2- Station-service :

- Budget Primitif 2021 :

Mme le Maire présente le projet de budget annexe de la station-service qui s'équilibre en recettes et en dépenses à 647 293 € pour la section d'exploitation et à 417 928,19 € pour la section d'investissement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

approuve, à l'unanimité, ce budget primitif au niveau des chapitres pour les sections d'exploitation et d'investissement.

A noter la décision d'installer un totem à l'entrée de la station-service.

Présents : 11	Votants : 11+3	Pour : 14	Contre : 0	Abstention : 0
----------------------	-----------------------	------------------	-------------------	-----------------------

3- Assainissement :

- Budget Primitif 2021 :

Mme le Maire présente en détails, le projet de budget du service assainissement qui s'équilibre en recettes et en dépenses à 112 967,88 € pour la section d'exploitation et à 238 241,58 € pour la section d'investissement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

approuve le budget primitif tel qu'il a été présenté ci-dessus, au niveau des chapitres pour les sections d'exploitation et d'investissement.

Présents : 11	Votants : 11+3	Pour : 14	Contre : 0	Abstention : 0
----------------------	-----------------------	------------------	-------------------	-----------------------

4- Commune :

- Fiscalité – vote des taux 2021 :

Le Maire informe les conseillers que suite à la réforme de la fiscalité, la part de la taxe foncière bâtie encaissée préalablement par le département sera désormais versée à la commune.

En 2020, le taux communal était de 14,27 % et le taux départemental de 27,07 %. En conséquence, le taux communal présenté par les services fiscaux est désormais fixé à 41,34 %. Ce nouveau taux figurera désormais dans la colonne « commune » sur l'avis d'imposition.

Toutefois, le produit encaissé par la commune sera déduit de 62 510 € correspondant à un taux correcteur appliqué de - 0,75842 %, ayant pour objectif de maintenir des recettes équivalentes à celles de l'exercice précédent.

Bien que diverses ressources apparaissent incertaines, pour 2021, Mme le Maire propose de ne pas augmenter les taux des taxes foncières.

Le Conseil accepte cette proposition à l'unanimité.

En conséquence, pour 2021, les taux seront :

- Taxe foncière (bâti) : 41.34 %
- Taxe foncière (non bâti) : 29.39 %

Présents : 11	Votants : 11+3	Pour : 14	Contre : 0	Abstention : 0
----------------------	-----------------------	------------------	-------------------	-----------------------

- Budget Primitif 2021 :

Mme le Maire présente le projet de budget général de la commune qui s'équilibre en recettes et en dépenses à 726 113,41 € pour la section de fonctionnement et à 656 923,95 € pour la section d'investissement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

approuve, à l'unanimité, ce budget primitif au niveau des chapitres pour les sections de fonctionnement et d'investissement.

Sont notamment prévus dans ce budget : l'effacement des réseaux route d'Appenai et route de Bellou et reprise de l'éclairage public, le changement d'éclairage du terrain de foot (sous réserve de l'attribution d'une subvention de la FFF, divers travaux sur les immeubles de la commune (maison 5 Rue Germaine de Courson, toiture ancienne mairie, extracteurs pour logement 6 rue du clos, ...), la construction du mur pour l'agrandissement du cimetière, et le lancement du programme en partenariat avec Orne Habitat pour la construction de 5 logements locatifs route de Bellou).

Présents : 11	Votants : 11+3	Pour : 14	Contre : 0	Abstention : 0
----------------------	-----------------------	------------------	-------------------	-----------------------

- Vote des subventions :

Madame le Maire invite les membres du Conseil Municipal à se prononcer sur les demandes de subvention.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer pour 2021 les subventions suivantes :

Association Sportive Germinoise	500,00 €
Génération Mouvement St Germain/Gémages	700,00 €
Athletic Club Mortagnais	15,00 €
Fondation du Patrimoine	75,00 €
Judo Club Bellême	15,00 €
Association Sportive Collège Y. Montand	90,00 €
Association « La 4L RS »	600,00 €
TOTAL	1 995, 00 €

Les crédits correspondants figurent au budget primitif 2021.

Présents : 11	Votants : 11+3	Pour : 14	Contre : 0	Abstention : 0
----------------------	-----------------------	------------------	-------------------	-----------------------

5- Logement 5 impasse de l'école – fixation montant loyer :

Mme le Maire rappelle au Conseil Municipal que le logement situé sur la commune au n° 5 impasse de l'école est vacant depuis le 31 octobre 2020.

Suite à l'état des lieux de sortie, des travaux d'entretien et de rafraîchissement ont été réalisés par les agents communaux.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, fixe le montant du loyer à 450 euros par mois.

Présents : 11	Votants : 11+3	Pour : 14	Contre : 0	Abstention : 0
----------------------	-----------------------	------------------	-------------------	-----------------------

6- Informations et questions diverses :

Mme le Maire informe le conseil des suggestions faites par le conseil scientifique pour la tenue des bureaux lors des prochaines élections départementales et régionales initialement prévues les 13 et 20 juin 2021.

Mme le maire présente le rapport de vérification des poteaux d'incendie dressé par le SDIS.

Tour de table :

Mme Boulay signale le besoin de nettoyage du lavoir communal. Le maire signale que des dégradations ont eu lieu sur les éléments de retenue d'eau et qu'à ce jour la réparation est envisagée.

M. Grospron informe du non respect de la limitation de tonnage (3.500 T) sur la voie de la salle des fêtes notamment par des camions transportant du béton mais aussi par le passage de plus en plus fréquent de lourds convois agricoles engendrant des dégradations sur les caniveaux-grilles.

La séance est levée à 20 h 20.

*Vu pour être affiché le 16 avril 2021.
Conformément au Code Général des
Collectivités Territoriales.
Le Maire,*

Danièle MARY